

NOBILIAIRE  
UNIVERSEL  
DE FRANCE

OU RECUEIL GÉNÉRAL  
DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES DE CE ROYAUME

PAR

M. DE SAINT-ALLAIS

AVEC LE CONCOURS

DE MM. DE COURCELLES, L'ABBÉ DE L'ESPINES, DE SAINT-PONS

ET AUTRES GÉNÉALOGISTES CÉLÈBRES

---

TOME TROISIÈME

PREMIÈRE PARTIE



PARIS

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

3, QUAI MALAQUAIS, 3

---

MDCCCLXXIII

---

BROSSARD (DE), famille ancienne de Normandie, dont la branche cadette est établie, depuis à peu près un siècle, dans le Vexin français, où elle possède la terre de Cléry, près Magny.

Le chef de la branche aînée, en 1791, était Charles-Amédée-Gabriel, marquis de BROSSARD, chevalier, seigneur de Saint-Martin au Bosc et de Solny, capitaine au régiment de la Reine, dragons, qui épousa, le 22 juillet 1777, Cécile-Rose-Françoise de Guiry, fille du marquis

---

(1) Famille ancienne d'Ecosse, passée en France en 1460, et reconnue, le 31 janvier 1727, par celle qui est fixée en Angleterre, qui a pour chef le duc de Gordon, pair d'Ecosse.

de Guiry en Vexin français, et eut plusieurs enfants, dont l'aîné actuel nommé Charles-Edouard, qui, par le décès de son père, se trouve le chef de cette branche, a été reçu chevalier de Malte.

Ce Charles-Amédée-Gabriel, marquis de Brossard, a fait ses preuves pour monter dans les carrosses du roi, et a été admis à y monter le 6 mars 1787. Ses preuves ont été faites par titres remontants à 1491, et le certificat du généalogiste relate plusieurs titres antérieurs à 1491, notamment un du 1<sup>er</sup> juin 1392.

La branche des BROSSARD DE CLÉRY, ne donnera ici que sa filiation, à commencer par Antoine de Brossard, l'un des auteurs communs à elle et à la branche aînée; la preuve faite par la branche aînée se trouvant par là faite de droit pour elle.

I. Antoine DE BROSSARD, écuyer, seigneur de Saint-Martin au Bosc, capitaine au régiment du duc de Longueville, épousa, le 22 février 1612, Marie de Runes. De ce mariage vint :

II. François DE BROSSARD, écuyer, seigneur de Saint-Martin au Bosc, capitaine au régiment d'Artois, qui épousa le 1<sup>er</sup> mars 1645, Charlotte de Bézu-Frenelles. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Charles-Amédée, dont l'article suit ;
- 2.<sup>o</sup> Charles de Brossard, écuyer seigneur de Saint-Brice, qui épousa Elisabeth de Monsures, veuve de Nicolas de la Berquerie, écuyer.

III. Charles-Amédée DE BROSSARD, chevalier, seigneur de Saint-Martin au Bosc, épousa, le 3 mars 1669, Françoise le Chevalier du Manoir. De ce mariage vinrent :

- 1.<sup>o</sup> Antoine-Amédée de Brossard, chevalier, seigneur de Saint-Martin au Bosc, qui épousa, le 19 novembre 1701, Madeleine le Clerc de Louvicamp, dont il eut vingt-deux enfants, et principalement des garçons, qui tous se marièrent et firent autant de branches qui sont répandues dans beaucoup de provinces. L'aîné de tous ces enfants, fut Charles-Amédée de Brossard, chevalier, seigneur de Saint-Martin au Bosc, qui épousa, le 3 novembre 1743, Angélique de Bourbel, dont il eut Charles-Amédée-Gabriel, marquis de Brossard, chef de la branche aînée, dont il est parlé ci-dessus.
- 2.<sup>o</sup> François-Henri, dont l'article suit ;

3.° Antoine-Amedée de Brossard, chevalier, seigneur d'Hurpy.

IV. François-Henri DE BROSSARD, chevalier, seigneur de Bressy, épousa, le 13 février 1700, Claire le Cauchois, fille de Charles le Cauchois, écuyer, seigneur de Gaillonnet et de Guitranconrt, et de Catherine d'Andrieux. De ce mariage vinrent :

- 1.° Marc-Antoine de Brossard, dont l'article suit ;
- 2.° Marie de Brossard, mariée, le 27 octobre 1727, à Claude-Louis de Hoitteville (1), chevalier, seigneur de Magnitot ;
- 3.° Claire-Charlotte de Brossard, mariée à Adrien le Vaillant, chevalier, seigneur de Marochan.

V. Marc-Antoine DE BROSSARD, chevalier, seigneur de Cléry, garde-du-corps du roi, qui épousa, le 2 juin 1740, Marie-Elisabeth de Rose de la Bretèche, fille de Philippe de Rose de la Bretèche, écuyer, et de Marie-Elisabeth d'Andrieux. De ce mariage vinrent :

- 1.° Antoine-Claude-Philippe, dont l'article suit ;
- 2.° Marguerite-Aimée de Brossard, mariée à Pierre de Brossard, chevalier, seigneur d'Hurpy, morte sans postérité ;
- 3.° Marie-Elisabeth de Brossard, mariée à François-Joseph-Désiré de Sailly, chevalier, seigneur de Sailly, dont elle eut Charles-Joseph-Désiré de Sailly ;
- 4.° Marie-Rose de Brossard, morte fille.

VI. Antoine-Claude-Philippe DE BROSSARD, chevalier, seigneur de Cléry, mousquetaire du roi, de la première compagnie, épousa, le 13 décembre 1767, Marie-Denise-Elisabeth de Sailly, fille de Jean-François de Sailly, chevalier, seigneur de Sailly, et d'Elisabeth-Josèphe de Fariaux. De ce mariage vinrent :

- 1.° Denis-Tranquille, dont l'article suit ;

---

(1) La famille de Hoitteville était une des plus anciennes et des mieux alliées du Vexin Français. La mère de ce Claude de Hoitteville était une Conflans ; son aïeule, une Trye Pilavoine ; sa bisaieule, une de Prye. Cette famille est éteinte. Le dernier rejeton existant est dame Marie-Anne-Louise de Hoitteville, veuve de Charles-Léonard de Cléry, comte du Saint-Empire, dit *le chevalier Cléry*, si connu par ses hauts faits dans l'armée de Condé.

- 2.° Denise-Elisabeth-Françoise de Brossard, mariée à Charles-Ferdinand de Brossard, chevalier, seigneur de Runneval, morte sans postérité.

VII. Denis-Tranquille DE BROSSARD DE CLÉRY, chevalier, seigneur de Cléry et de Bouttencourt, a épousé, le 30 décembre 1792, Thérèse-Elisabeth Cossart d'Espiés, fille de Christophe Cossart, vicomte d'Espiés, chevalier, seigneur d'Omécourt, mestre-de-camp de cavalerie, et de Thérèse-Elisabeth de Gaudechard. De ce mariage vinrent :

- 1.° Charles-Denis-Ernest, qui suit ;
- 2.° Jules-Arsène-Tranquille de BROSSARD DE CLÉRY, né le 22 août 1799.
- 3.° Deux autres garçons et une fille, morts en bas âge.

VIII. Charles-Denis-Ernest, vicomte DE BROSSARD DE CLÉRY, chevalier, seigneur de Cléry, sous-lieutenant au régiment de Colonel-général, infanterie, né le 7 février 1795, est chef de cette branche, par le décès de son père arrivé le 27 novembre 1813.

*Armes* : « D'azur, à trois fleurs de lys d'or, à la bande » d'argent brochante sur le tout. Légende : *Audenti succedit opus.* »

Ces armes ont été plusieurs fois contestées à cette famille, mais elle y a toujours été maintenue, et notamment par un arrêt du conseil d'état, du 15 septembre 1786, obtenu par Charles-Amédée-Gabriel, marquis de Brossard, chef de la branche aînée.

---